



DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES
DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection D'Appel à Projet médico-social

Appel à projet médico-social portant sur la création de places en établissement d'accueil non médicalisé à destination des adultes en situation de handicap accueillis en établissement pour enfants (Amendement CRETON) à hauteur de 7 300 journées d'accueil toutes modalités confondues : accueil de jour, accueil temporaire, accueil permanent.

Conformément aux dispositions de l'article R313-6-2 du Code d'Action Sociale et des Familles, la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social s'est réunie le mardi 11 mars 2025 afin de classer les projets relatifs à la création de places en établissement d'accueil non médicalisé à destination des adultes en situation de handicap accueillis en établissements pour enfants (Amendement CRETON).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le classement arrêté par la commission est le suivant :

	Organisme Gestionnaire	Type d'établissement	Type d'accueil : Accueil de jour Hébergement permanent Hébergement Semaine Hébergement temporaire	Création/ Extension	Nombre de places Equivalent en nombre de journées d'accueil	Localisation	Dénomination
1	Vivre avec l'Autisme en Meurthe et Moselle	EAM	Hébergement permanent Hébergement temporaire	Extension	6 places d'hébergement permanent 6 places d'hébergement temporaire 4 380 journées d'accueil	Malzéville	FAM les Charmilles
2	Fondation Nicolas GRIDEL	EANM	Hébergement permanent	Extension	2 places 730 journées d'accueil	Nancy	Foyer Jeanne Marie LAURENT
3	Fondation BOMPARD	EANM	Hébergement temporaire	Création	1 place 365 journées d'accueil	Diarville	Foyer Equipage
4	Fondation BOMPARD	EANM	Accueil de jour	Extension	2 places 420 journées d'accueil	Diarville	Accueil de jour du Foyer Equipage
5	CAPS	EANM	Accueil de jour et hébergement temporaire	Extension et création	4 places 1305 journées d'accueil	Rosières aux Salines / Lunévillois/ Essey les Nancy	Dispositif ETAPE Dispositif APPART

6	Fondation GRIDEL / Fondation BOMPARD	EANM	Hébergement permanent	Création	12 places 4380 journées d'accueil	Neuves Maisons	EANM PHV
7	Fondation GRIDEL / Fondation BOMPARD	EANM	Hébergement permanent Hébergement temporaire	Création	14 places 5110 journées d'accueil	Nancy	Résidence Parcours Autonomie
8	Association AEIM	EANM	Accueil de jour	Extension	10 places 2100 journées d'accueil	Maxéville	Accueil de jour Village MICHELET
9	Association AEIM	EANM/EAM	Accueil de jour/ hébergement permanent/ hébergement semaine / hébergement temporaire	Création	27 places 8530 journées d'accueil	Lunéville	Dispositif médicosocial
10	OHS Lorraine	EANM	Hébergement permanent	Création	14 places 5110 journées d'accueil	Département	EANM Ligne de Vie - CRETON
11	GCSMS SOLILA	EANM	Accueil de jour/ hébergement permanent/ hébergement temporaire	Création	14 places 5110 journées d'accueil	Ludres	EANM CRETON

Le présent avis sera publié sur le site Internet du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

La présidente de la commission

Valérie PAYEUR

